



International  
Civil Aviation  
Organization

Organisation  
de l'aviation civile  
internationale

Organización  
de Aviación Civil  
Internacional

Международная  
организация  
гражданской  
авиации

منظمة الطيران  
المدني الدولي

国际民用  
航空组织

Eastern and Southern African Regional Office/Bureau régional Afrique orientale et australe

Réf: ES AN 10/2 – 0480

le 6 août 2014

**Sujet: Atelier sur l'enregistrement des permis d'exploitation aérienne (PEA)  
(Johannesburg, Afrique du Sud, 15-17 octobre 2014)**

**Suite à donner : Bien vouloir répondre dès que possible, de préférence avant le 15 septembre 2014**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'inviter votre administration à participer à l'atelier sur l'enregistrement en ligne des permis d'exploitation que l'Organisation de l'aviation civile internationale(OACI) organise, en collaboration avec l'Association du Transport Aérien International (IATA), à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 15 au 17 octobre 2014.

Cet atelier vise à former les participants sur la manière d'utiliser l'outil OACI d'enregistrement en ligne des permis d'exploitation, à leur expliquer son contexte et ses avantages et à servir de cadre pour s'y exercer. La formation s'adresse aux décideurs, de préférence les responsables dans les domaines de l'exploitation technique et de la navigabilité des aéronefs ou leurs homologues dans lesdits domaines et qui ont en charge la délivrance et le suivi des permis d'exploitation au niveau des Autorités de l'aviation civile et des exploitants. Par conséquent, je vous saurais gré des dispositions qu'il vous plaira de prendre pour faciliter la participation des exploitants des services aériens qui sont placés sous votre supervision.

Le programme de travail est joint à la présente lettre. Je vous prie de bien vouloir noter que l'atelier se déroulera en anglais uniquement. Les participants sont invités à apporter avec eux leurs ordinateurs portables pour les besoins de l'atelier.

Vous devez faire parvenir par courrier électronique et au plus tard le **15 septembre 2014**, la liste des personnes que vous aurez désignées (avec les noms et contacts), à l'adresse suivante : [icaoesaf@icao.int](mailto:icaoesaf@icao.int)

Les informations sur l'endroit où se déroulera l'atelier, les dispositions en matière de visa, les hôtels et les autres détails administratifs seront régulièrement disponibles sur le site Internet du Bureau régional de l'OACI: <http://www.icao.int/ESAF/Pages/meetings.aspx>

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

**Meshesha Belzyneh**  
**Directeur régional de l'OACI**  
**Bureau d'Afrique orientale et australe**

**Pièce jointe:**

- Programme de l'atelier

**ATELIER SUR L'ENREGISTREMENT DES PERMIS D'EXPLOITATION AÉRIENNE (PEA)  
(JOHANNESBURG, AFRIQUE DU SUD, 15 – 17 OCTOBRE 2014)  
HORAIRES DE TRAVAIL**

<b>HORAIRES \ JOUR</b>	<b>Mercredi 15 octobre 2014</b>	<b>Jeudi 16 octobre 2014</b>	<b>Vendredi 17 octobre 2014</b>
<b>09 h 30-10 h 30</b>	<b>Inscription des délégués 09.00-09.30 Ouverture Introduction à l'enregistrement des PEA (Contexte et avantages)</b>	<b>Revue de l'application en ligne</b>	<b>Assistance pour l'introduction des données en temps réel (Suite)</b>
<b>10 h 30-10 h 45</b>	<b>PAUSE CAFÉ</b>	<b>PAUSE CAFÉ</b>	<b>PAUSE CAFÉ</b>
<b>10 h 45-12 h 30</b>	<b>Introduction à l'enregistrement des PEA (Contexte et avantages) (Suite)</b>	<b>Exercices pratiques</b>	<b>Assistance pour l'introduction des données en temps réel (Suite)</b>
<b>12 h 30-14 h 00</b>	<b>PAUSE DEJEUNER</b>	<b>PAUSE DEJEUNER</b>	<b>PAUSE DEJEUNER</b>
<b>14.00-15.30</b>	<b>Introduction à l'enregistrement des PEA (Contexte et avantages) (Suite)</b>	<b>Assistance pour l'introduction des données en temps réel</b>	<b>Questions, Discussion &amp; Fermeture 15 H 30 : FIN DE L'ATELIER</b>
<b>15 h 30-15 h 45</b>	<b>PAUSE CAFÉ</b>	<b>PAUSE CAFÉ</b>	<b>PAUSE CAFÉ</b>
<b>15 h 45-16 h 30</b>	<b>Introduction à l'enregistrement des PEA (Contexte et avantages) (Suite)</b>	<b>Assistance pour l'introduction des données en temps réel (Suite)</b>	